

Leurs projets pour l'Éducation



Hamon : le « monsieur plus » de la Refondation ?

Plus de professeurs, plus de moyens pour le périscolaire, plus de formation continue... Le candidat socialiste, désigné par les primaires de la Belle alliance populaire, semble avoir acquis la conviction d'une nécessaire amplification des réformes engagées, en particulier sur la priorité au primaire, le renforcement de l'enseignement prioritaire, l'augmentation des moyens et la revalorisation des personnels.

Les « plus »

- 37 000 postes supplémentaires

Alors qu'Emmanuel Macron en propose 12 000, Benoît Hamon propose la création de 37 000 postes supplémentaires.

La priorité au primaire se traduirait par la création de 20 000 postes « *pour qu'il n'y ait pas plus de 25 élèves par classe en CP, CE1, CE2 et pas plus de 20 élèves dans les REP, et REP +, les outre-mers et les territoires ruraux* ».

L'instauration d'un droit à la scolarisation dès 2 ans dans les REP pour les parents qui le souhaitent, impliquera la création de 3 000 nouveaux postes.

2 000 postes seront créés pour garantir le remplacement des enseignants absents.

La réelle nouveauté vient de la mise en œuvre d'« *un grand plan de formation continue des enseignants pour valoriser leur travail et leur carrière* ». Chaque enseignant bénéficierait ainsi tous les ans, en fonction de son ancienneté et des besoins qu'il exprimera, de 3 jours, 5 jours ou 10 jours de formation. La personnalisation des apprentissages, la différenciation pédagogique et le numérique seraient au cœur de cette formation. La création de 15 000 postes supplémentaires serait ainsi consacrée à la formation continue des enseignants.

- Plus de mixité sociale à l'école

Une carte scolaire serait élaborée afin de développer la mixité sociale et scolaire sur tout le territoire. Cette politique axée sur la sectorisation, l'affectation et une contractualisation avec l'enseignement privé pour qu'il participe à l'effort de mixité sociale, viserait la diversité du niveau des élèves et des milieux sociaux d'origine : « *facteurs essentiels pour la réussite des élèves défavorisés et pour la cohésion nationale* ».

- Amélioration des conditions de travail

Benoît Hamon annonce « *la poursuite de la revalorisation des conditions de travail des enseignants : salaires, première affectation, gestion des carrières, amélioration de la formation initiale et de la formation continue* » ainsi que la carrière des enseignants-chercheurs « *qui sont au cœur de l'économie de la connaissance* ».

Mauvais point

Benoît Hamon affirme

« *Je mettrai en place un service public du soutien scolaire pour donner à tous les élèves les mêmes chances de réussir à l'école.* »

Inclure dans le temps scolaire des élèves le travail personnel et les devoirs qui, aujourd'hui sont à faire à la maison, est assez cohérent avec les réformes déjà entreprises.

En revanche, la notion d'égalité des chances sur laquelle s'inscrit ce projet, fortement utilisée par Nicolas Sarkozy est très discutable. Pour l'UNSA Éducation, l'égalité des droits lui est de loin préférable.

Quant à l'accompagnement des élèves, s'il doit effectivement être organisé par les écoles et collèges, et pris en charge par les enseignants, ne devrait-il pas viser, davantage qu'une aide aux devoirs, la réussite éducative de chacune et chacun ?

Des « plus » pour quoi faire ?

Comme de nombreux programmes éducatifs, celui de Benoît Hamon manque d'une vision globale sur l'Éducation et sur l'École. Il énumère des mesures sans dire quel modèle éducatif elles vont servir (évolution pédagogique, place des disciplines, coéducation...).

Leurs projets pour l'Éducation



Hamon : le « monsieur plus » de la Refondation ?

Un « *bac-3 bac +3* » qui ne dit pas son nom

Le programme de Benoît Hamon propose de « *veiller aux continuités et synergies entre lycées et enseignement supérieur* ». Pour lui, cela passe « *notamment par une réforme du premier cycle universitaire avec un tronc commun d'enseignement* ».

Il s'agit également de réinventer l'orientation dans le supérieur pour mettre fin au double phénomène des amphithéâtres surchargés et des décrochages en licence. Cela s'appuiera sur « *un grand plan de recrutement de professeurs agrégés* » (le programme de Benoît Hamon ne précise pas s'ils viendraient se substituer aux enseignant-chercheurs ce qui serait une dangereuse remise en cause de d'adossement de l'Enseignement supérieur à la Recherche, ou s'ils rempliraient des missions d'accompagnement spécifiques), et la mise en place de « *conseils d'orientation post-bac pour les étudiants non admis dans les filières de leur choix afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent en licence générale par défaut* ».

Benoît Hamon affirme vouloir « *consacrer autant de moyens aux étudiants des universités qu'aux étudiants des grandes écoles, dans le cadre des COMUE* » afin de remettre « *l'Enseignement supérieur au cœur de l'ascension sociale. 1 milliard d'euros sera ainsi consacré au développement des universités sur les territoires plus équilibrés et l'accès de chacune et chacun à un enseignement supérieur de qualité* ».

Arts et culture

L'éducation artistique et culturelle, qui permet de donner le goût de la culture, laisser libre cours à l'imagination et à la sensibilité, deviendrait une priorité des pouvoirs publics à travers le programme « *Arts pour tous à l'école* » développé en partenariat avec les collectivités locales.

Des passeports culture pour tous les jeunes entre 12 et 18 ans leur donneront accès non seulement aux arts populaires mais aussi aux autres représentations habituellement moins fréquentées du grand public.

Plus d'aide pour les activités périscolaires

Sur le quinquennat, une augmentation de 25% des moyens est prévue pour la mise en œuvre de « *ce temps pédagogique essentiel* » que sont les activités périscolaires.

Ainsi la réforme des rythmes scolaires bénéficiera davantage à tous les élèves sur l'ensemble des territoires.

Lutter contre les inégalités

Un service public de l'orientation scolaire serait mis en place afin de valoriser de la même manière toutes les formes de réussite, les filières générales comme les filières professionnelles ou techniques. Il garantirait l'accès aux voies d'excellence pour toutes et tous, avec un nouveau mode d'affectation en classe de troisième. Il s'agit de lutter contre les inégalités et de combattre les discriminations à l'orientation, fondées sur des préjugés et parfois l'autocensure.

Afin d'offrir un accueil de qualité, un bien-être et la réussite en milieu scolaire ordinaire à toutes et tous les élèves en situation de handicap, une formation de qualité et un effectif suffisant des accompagnants seront garantis.

Enfin, pour accompagner les établissements face aux difficultés sociales, un indice social transparent (appuyé notamment sur le nombre d'élèves éligibles aux bourses, le salaire des parents et le nombre d'enfants dont la langue maternelle n'est pas le français) sera institué.

Références

<https://www.benoithamon2017.fr/thematique/pour-une-republique-bienveillante-et-humaniste/#education>